

Université Mohammed Premier
Faculté Pluridisciplinaire de
Nador



Filière : Sciences Economiques
et de Gestion (S.E.G)
Semestre 2

Module:

Comptabilité Générale II

Professeur: Zouhir AJAIR

Année universitaire : 2019/2020

Plan du cours:

- ❑ **L'enregistrement comptable des opérations courantes (suite):**
 - I- Enregistrement comptable de la facture « Avoir »
 - II- Les emballages
- ❑ **Les effets de commerce**
- ❑ **Les travaux d'inventaire :**
 - I - Les amortissements
 - II - Les provisions
 - III - Les autres régularisations

L'enregistrement comptable des opérations courantes (suite):

I- Enregistrement comptable de la facture « Avoir »:

- I-1) Le retour de marchandises**
- I-2) Les réductions commerciales**
- I-3) Les réductions financières**

II) Les emballages

I- Enregistrement comptable de la facture « Avoir »

La facture avoir est adressée par le fournisseur au client dans les cas suivants :

- Retour de marchandises, de produits ou d'emballages ;
- Réductions commerciales et/ou financières complémentaires ;
- Erreur de facturation à l'avantage du client.

I-1) Le retour de marchandises

I-2) Les réductions commerciales

I-3) Les réductions financières

I-1) Le retour de marchandises/produits

Application 1: Passer au journal de l'entreprise HALIMI et l'entreprise RAKI la facture suivante:

Entreprise HALIMI		Facture n°44	
Nador		Le 15/10/N	
Doit: Entreprise RAKI			
Oujda			
Marchandises (groupe A) (prix brut)		50 000,00	
Rabais 5%		-2 500,00	
Net commercial 1		47 500,00	
Remise 10%		-4 750,00	
Net commercial 2		42 750,00	
Escompte 1%		-427,50	
Net Financier		42 322,50	
TVA 20%		8 464,50	
Net à payer au 30/11/N (TTC)		50 787,00	

Application 2:

Le 28/10/N, l'E/se HALIMI adresse à l'entreprise RAKI une facture d'AVOIR n°5 consécutive au retour de marchandises de 20 000 H.T (facture doit n°44) .

T.A.F : - Etablir l'avoir;

- Enregistrer l'opération aux journaux des entreprises HALIMI et RAKI.

Entreprise HALIMI		Facture n°5	
Nador		Le 28/10/N	
Avoir: Entreprise RAKI			
Oujda			
Retour de marchandises (groupe A)		20 000,00	
Rabais 5%		-1 000,00	
Net commercial 1		19 000,00	
Remise 10%		-1 900,00	
Net commercial 2		17 100,00	
Escompte 1%		-171,00	
Net Financier		16 929,00	
TVA 20%		3 385,80	
Net à votre crédit TTC (ou net à déduire)		20 314,80	

I-2) Les réductions commerciales d'une facture d'avoir (ou hors facture)

Application 3:

Le 15/05/N, l'E/se JALAL reçoit de l'entreprise ALAMI la facture de doit n°22 comprenant les éléments suivants: Marchandises du groupe « A » (prix brut): 20.000 dh, TVA 20%, paiement dans 60 jours.

Le 05/06/N, l'entreprise JALAL reçoit de l'entreprise ALAMI la facture d'avoir n°7 portant une remise de 10% sur la facture de doit n° 22.

T.A.F : - Enregistrer les opérations aux journaux des entreprises JALAL et ALAMI.

I-3) Les réductions financières d'une facture d'avoir (ou hors facture)

Application 4:

Le 10/06/N, l'E/se KARIMI envoie à l'entreprise SAMI la facture de doit n°22 comprenant les éléments suivants: Marchandises du groupe « A » (prix brut): 40.000 dh, TVA 20%, paiement dans 60 jours.

Le 15/06/N, l'entreprise SAMI avise son fournisseur KARIMI qu'elle va régler immédiatement sa dette par banque si elle obtient un escompte de 5%. L'entreprise KARIMI adresse une facture d'avoir n°10 portant un escompte de 5% sur la facture de doit n° 22.

T.A.F : - Enregistrer les opérations aux journaux des entreprises KARIMI et SAMI.

**L'enregistrement comptable
des opérations courantes:**

II) Les emballages:

**II-1) Définition et types
d'emballages**

**II-2) Traitement comptable des
emballages**

II- Les emballages

II-1) Définition et types d'emballages

Définition:

Les emballages sont des objets destinés à contenir des produits ou marchandises livrés à la clientèle.

Les emballages sont classés en fonction de leur nature et de leur destination. On distingue 2 types d'emballages :

- Le matériel d'emballage;**
- Les emballages commerciaux.**



**matériel
d'emballage**

➤ **Matériel**

Compte: 23321

**Les
emballages
commercia
ux**

➤ **Emballages récupérables identifiables;**

Compte: 2333

➤ **Emballages récupérables non identifiables;**

Compte: 61232

➤ **Emballages perdus;**

Compte: 61231

➤ **Emballages à usage mixte.**

Compte: 61233

II-2) Le traitement comptable des emballages

A) Le matériel d'emballages:

Application:

Le 20/04/N, la société LAIT DU MAROC achète un grand réfrigérateur (pour stockage des matières 1^{ères}) aux conditions suivantes:

- ✓ Prix HT : 500.000,00 dh,
- ✓ TVA 20%,
- ✓ Paiement à crédit: 40% dans 2 mois, le reste à 18 mois (facture n°150).

TAF: Enregistrer cette opération au journal de la société LAIT DU MAROC.

II-2) Le traitement comptable des emballages

B) Les emballages commerciaux:

B-1) Comptabilisation des achats d'emballages commerciaux

Les achats d'emballages

<u>2333/</u>	<u>Emballages récupérables identifiables/</u>		
61231/	Achats d'emballages perdus/		
61232/	Achats d'emballages récupérables non identifiables/	X1	
61233/	Achats d'emballages à usage mixte/		
<u>34551/</u>	<u>État, TVA récupérable sur immobilisations</u>		
34552	État, TVA récupérables sur charges	X2	
<u>1486/</u>			X3
<u>4481/</u>	<u>Fournisseurs d'immobilisations</u>		
4411/	<u>Dettes sur acquisition d'immobilisations</u>		
51...	Fournisseurs (ou comptes de trésorerie)		
	Facture n° , chèque n°		

Application:



L'entreprise BETA a réalisé les opérations suivantes:

- Le 10/02/N, achat d'un conteneur pour 700.000,00 dh HT, TVA 20%, paiement par chèque n°3434 (facture n°220).
- Le 20/05/N, achat de 1.000 palettes à 600 dh/palette, TVA 20%, à régler dans 60 jours (facture n°105) .
- Le 06/06/N: achat de 50.000 bouteilles en plastique à 0,20 dh/unité, paiement par virement bancaire (facture n°300).

TAF: Passer les écritures au journal de l'entreprise BETA.

II-2) Le traitement comptable des emballages

B-2) Le prêt et la consignation des emballages

La consignation (prêt avec dépôt de garantie) constitue pour le fournisseur une dette vis-à-vis de son client et pour le client une créance sur son fournisseur.

Pour le fournisseur (vendeur)

	Date	
3421	Clients	X1
51..	(ou un compte de trésorerie)	
71..	Ventes de	X2
4455	Etat, TVA facturée	X3
4425	Clt-dettes pour emball. et matériel consignés	X4
	Facture N°....	

Pour le client (acheteur)

	Date	
61...	Achats...	X1
34552	Etat TVA récupérable/charg.	X2
3413	Frs-créances pour emballag. et mat. à rendre	X3
4411	Fournisseurs	
51..	(ou un compte de trésorerie)	X4
	Facture N°....	

Exemple:

Passer au journal de l'acheteur et du vendeur la facture suivante:

Entreprise HAMDI
Nador

Facture n°560
Le 26/09/N

Doit : Entreprise KARIMI
Oujda

Marchandises groupe « B » (prix brut HT)	50 000,00
TVA 20%	+ 10 000,00
Emballages consignés (20 palettes à 100 dh/palette)	+ 2 000,00
Net à payer (TTC) au 30/10/N	62 000,00

B-3) Le retour (ou restitution) d'emballages consignés (déconsignation)

Cas 1:

Retour d'emballages au prix de consignation

Suite à l'exemple précédent:

Le 30/09/N, l'entreprise KARIMI retourne les emballages consignés de la facture n°560. L'entreprise HAMDI envoie la facture avoir n°20. Passer les écritures aux journaux de l'acheteur et du vendeur.

Entreprise HAMDI Nador	Avoir n°20 Le 26/09/N Avoir: Entreprise KARIMI Oujda
Retour d'emballages consignés (20 palettes à 100 dh/palette)	2 000,00
Net à votre crédit	2 000,00

Cas 2: Retour d'emballages à un prix (de reprise) inférieur au prix de consignation

Cette opération génère:

- Un produit pour le Fournisseur (compte 71275: Bonis sur repr. d'embal. consignés)
- Et une charge pour le client (compte 61317: Malis sur emballages rendus)

Application: L'entreprise HAMDI envoie la facture avoir n°20 à son client KARIMI qui a restitué la totalité des emballages dans un état non conforme aux conditions de consignation.

Entreprise HAMDI
Nador

Avoir n°20
Le 26/09/N

Avoir: Entreprise KARIMI
Oujda

Retour d'emballages consignés
(Prix de consignation 20 palettes à 100 dh/palette)

2 000,00

À déduire: (20 x (100 – 80))

- 400,00

TVA (20%)

-80,00

Net à votre crédit

1 520,00

Cas 3:

Le non retour d'emballages consignés = ventes d'emballages

C'est une opération d'achat-vente entre le client et le fournisseur.

- Un produit pour le fournisseur (compte 71278: Autres ventes et produits accessoires)
- Et une charge pour le client (compte 61232: Achats d'emballages récupérables non identifiables)

Pour le fournisseur (vendeur)

	Date	
4425	Cl-t-dettes pour emballages et matériel consignés	X1
71278	Autres ventes et produits accessoires	X2
4455	Etat, TVA facturée	X3
	Facture N°....	

Pour le client (acheteur)

	Date	
61232	Achats d'emballages récupérables non identifiables	X2
3455	Etat TVA récupérable/charges	X3
3413	Frs-créances pour emballa. et mat. à rendre	X1
	Facture N°....	

Application:

Le 15/10/N, l'entreprise HAMDI envoie à son client KARIMI la facture n°135 correspondante à 10 palettes conservées par KARIMI. Le prix de consignation est de 120 dh (TTC)/palette.

Entreprise HAMDI Nador	Facture n°33 Le 15/10/N
Doit:	Entreprise KARIMI Oujda
Emballages récupérables non restitués (Prix de déconsignation HT: 10 palettes à 100 dh/palette)	1 000,00
TVA correspondante	200,00
Prix TTC	1 200,00
À déduire:	
Prix de consignation de départ	-1 200,00
Net à payer	00,00 dh

Exercice

La société BETA est spécialisée dans la production et la distribution des boissons gazeuses. Elle effectue au cours du mois de Mars les opérations suivantes :

05/03/N: achats auprès du fournisseur ALI, spécialisé dans la production des emballages, aux conditions suivantes (facture n°132):

- 40.000 bouteilles vides en plastique à 0,50 dh HT/unité (destinées à contenir le produit «A»).
- 16.000 bouteilles vides en verre destinés à contenir le produit «B» à 5 dh HT/unité (destinées à contenir le produit «B»).

TVA 20%, Paiement avant le 05/05/N

07/03/N : achats auprès du fournisseur ALI (facture n°135) aux conditions suivantes :
- 3.000 caisses vides (destinées à contenir les bouteilles en verre) à 50 dh HT l'unité, TVA 20%. Paiement avant le 07/05/N.

10/03/N : La société réclame la non-conformité de 5000 bouteilles en plastique de la facture n°132 et reçoit la facture d'avoir n°A-32 correspondante au retour de ces bouteilles.

15/03/N : La société informe son fournisseur ALI qu'elle peut régler immédiatement la facture n°135 à condition d'obtenir un escompte de 2%. Le fournisseur ALI lui envoie la facture d'avoir n°A-35 comportant un escompte de 2% sur la facture n° 135.

- 18/03/N : Vente au client SALMI de 10000 unités du produit «A» à 7 dh HT/unité, TVA 20%. Facture n° 245 à régler dans 2 mois.
- 20/03/N : Vente au client ROCHDI de 15000 unités du produit «B» à 5 dh HT/unité, TVA 20% (consignation de 15000 bouteilles à 2 dh l'unité, et 500 caisses à 30 dh l'unité). Facture n° 250, paiement avant le 20/05/N.
- 21/03/N : Le client ROCHDI a restitué les 500 caisses en mauvais état. Prix de déconsignation 20 dh. Avoir n° A-344.
- 22/03/N : Le client ROCHDI a restitué 10000 bouteilles en verre en bon état. Avoir n° A-346.
- 23/03/N : Le client ROCHDI informe la société BETA qu'il va conserver le reste des bouteilles en verre. La société BETA lui envoie la facture doit n°259.

TAF : - Etablir la facture n°132;

- Comptabiliser les opérations au journal de la société BETA.

Entreprise ALI

Facture n°132

Le 05/03/N

Doit: Société BETA

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant
Bouteilles vides en plastique	40 000,00	0,50	20 000,00
Bouteilles vides en verre	16 000,00	5,00	80 000,00
Total brut (HT)			100 000,00
TVA (20%)			20 000,00
Net à payer au 05/05/N (TTC)			120 000,00

- ❑ **L'enregistrement comptable des opérations courantes:**

- ❑ **Les effets de commerce**
 - I) **Notions sur les effets de commerce**
 - II) **Comptabilisation des effets de commerce**
 - III) **Difficultés de recouvrement des effets de commerce**

- ❑ **Les travaux d'inventaire**
 - I - **Les amortissements**
 - II - **Les provisions**
 - III - **Les autres régularisations**

Les effets de commerce

I) Notions sur les effets de commerce

Définition: un effet de commerce est un titre négociable représentant une créance payable à court terme (<1ans) et mobilisable (circulable).

Les principaux effets de commerce sont :

- la lettre de change ou la traite (le document le plus utilisé);
- le billet à ordre ;

La lettre de change

C'est un écrit par lequel une personne, créancier d'origine, dénommée **tireur**, donne à un débiteur, appelé **tiré**, l'ordre de payer à **l'échéance fixée**, une certaine somme à une troisième personne appelée **bénéficiaire ou porteur**.

LETTRE DE CHANGE كميالة N° 1 رقم		Ordre de paiement أمر بالدفع المرجو التسديد عند حلول الأجل، وذلك بتقييده في مدينة حسابنا مبلغ هذه الكميالة لأمر المستفيد Veuillez régler à l'échéance, par débit de mon compte, le montant de cette lettre de change à l'ordre du bénéficiaire	
		17 توقيع وخاتم المسحوب عليه عند الاقتضاء Cachet et signature du Tiré le cas échéant	
Contre cette LETTRE DE CHANGE stipulée SANS FRAIS, Veuillez payer la somme indiquée ci-dessous à l'ordre de :		2	مقابل هذه الكميالة، وهي بدون مصاريف، الرجاء أداء المبلغ المذكور أداءً لفائدة :
Le tireur الساحب Nom ou dénomination 3 الاسم أو التسمية Adresse ou siège العنوان أو المقر		Bénéficiaire المستفيد Nom ou dénomination 4 الاسم أو التسمية	
		Lieu et date de création مكان وتاريخ الإصدار	
		5	Date d'échéance تاريخ الإستحقاق 6
		La cause السبب	
		9	Montant en chiffres المبلغ بالأرقام 7 درهم
Acceptation قبول Date de l'acceptation 10 تاريخ القبول Signature التوقيع		Le tiré المسحوب عليه Nom ou dénomination 12 الاسم أو التسمية Adresse ou siège العنوان أو المقر	
		Montant en lettres المبلغ بالأحرف 8	
Bon pour aval en faveur de 11 على سبيل الضمان الإحتياطي لفائدة		Compte n° حساب رقم Agence 13 Ville	
Droits de timbre 15 حقوق التمبر		Cachet et signature du tireur خاتم وتوقيع الساحب 14	
الرجاء عدم كتابة أي شيء تحت هذا الخط Prière de ne rien inscrire dans la zone réservée à la lecture magnétique			
		16	

Le billet à ordre:

C'est un écrit par lequel un client, le " souscripteur " (aussi appelé le tireur), s'engage à payer une somme à une échéance déterminée à son fournisseur, le bénéficiaire.

Bon pour aval

BP DH

Casablanca

Au

Signature,
nom
adresse

..... paie..... contre le présent billet

A l'ordre de

La somme

.....

Somme en toutes lettres suivie du mot dirhams

Valeur

Souscripteur

Domiciliation

Timbre
fiscale

II) Comptabilisation des effets de commerce:

II-1) Création des effets de commerce

II-2) Circulation des effets de commerce

A- Encaissement des effets de commerce

B- Escompte des effets de commerce

C- Endossement des effets de commerce

II-1) Création des effets de commerce

La création d'effet de commerce (l'acceptation) donne lieu aux écritures suivantes:

Montant nominal des effets acceptés par le client

Pour le fournisseur	Débit du compte 3425: « Clients-effets à recevoir » Crédit du compte 3421: « Clients »
Pour le client	Crédit du compte 4415: « Fournisseurs-effets à payer » Débit du compte 4411: « Fournisseurs »

Application 1:

Le 15/02/N: l'Entreprise JALAL de Nador, assujettie à la TVA, envoie à son client l'E/se SALIM d'Oujda la facture de doit n°23 aux données suivantes:
marchandises du groupe A: 120.000,00 dh TTC, TVA 20%, paiement à crédit.

Le 16/02/N: l'E/se JALAL envoie pour acceptation les lettres de change:

- LC N°5 : nominal 50.000,00 dh, échéance le 15/03/N
- LC N°17 : nominal 40.000,00 dh, échéance le 15/04/N
- LC N° 20 : nominal 30.000,00 dh, échéance le 15/05/N

Le 18/02/N: l'E/se SALIM retourne à l'Ese JALAL les lettres de change n°15,17 et 20 acceptées et domiciliées à sa banque.

TAF: Passer les opérations aux journaux des deux parties.

II-2) Circulation des effets de commerce

Le bénéficiaire d'un effet de commerce a trois possibilités:

- Attendre l'échéance de l'effet et le remettre à l'**encaissement**;
- Ne pas attendre l'échéance de l'effet et le remettre à l'**escompte**;
- **Endosser** l'effet à l'ordre d'un tiers.

A- Règlement des effets de commerce à l'échéance

Application 2 : (Suite de l'application 1)

Le 10/03/N: l'Entreprise JALAL remet à l'encaissement auprès de sa banque la traite n°15 (nominal : 50.000,00 dh) tiré sur l'entreprise SALIM.

Le 15/03/N: L'E/se JALAL reçoit de sa banque l'avis de crédit n°70 indiquant l'encaissement de la traite n°15.

Le 18/03/N: l'E/se JALAL encaisse en espèce au domicile de l'E/se SALIM le billet à ordre n°13 souscrit par ce dernier le 18/01/N (nominal: 25.000,00 dh).

Banque Avis de crédit n°70	Le 15/03/N E/se JALAL
Nominal de la lettre de change	50.000,00
Commission	15,00
TVA	1,50
Net à votre crédit	49.983,50

II-2) Circulation des effets de commerce

B- Remise à l'escompte des effets de commerce:

L'escompte d'un effet permet au créancier de percevoir le montant de l'effet avant l'échéance moyennant des agios.

$$\text{Agios} = \text{intérêts d'escompte} + \text{commission} + \text{TVA}$$

$$\text{intérêts d'escompte (HT)} = (\text{nominal} \times \text{Taux d'escompte} \times n) / 36000$$

$$n = (\text{Nombre de jours entre la date d'escompte et la date d'échéance}) + (\text{jours de banque} = 1 \text{ jour ou plus})$$

$$\text{TVA} = (\text{intérêts d'escompte} + \text{commission}) \times 10\%$$

NB: L'année financière n'est pas de 365 jours mais de 360 jours.

Comptabilisation:

	Date		
5141	Banques	X2	
63115	Intérêts bancaires et sur opérations de financement	X3	
61472	Frais sur effets de commerce	X4	
34552	État, TVA récupérables sur charges	X5	
5520	Crédits d'escompte		X1
	Avis de crédit n°		

Application 3 (suite à l'application 1):

Le 22/03/N: l'E/se JALAL remet à l'escompte la lettre de change n°17 (tiré sur l'entreprise SALIM):

- Montant nominal 40.000,00 dh,
- Date d'échéance: le 15/04/N,
- Taux d'escompte 15%,
- Commission 15,00 dh HT.
- TVA: 10%.

TAF: Calculer les intérêts d'escompte.

Passer les opérations aux journaux des deux parties au 22/03/N et au 15/04/N.

II-2) Circulation des effets de commerce

C- Endossement des effets de commerce:

Il consiste à transmettre un effet de commerce, avant la date d'échéance, à une autre personne (le bénéficiaire ou créancier).

L'endossement implique le changement de bénéficiaire (endossataire) et le tireur (endosseur) et se matérialise par une mention portée au dos de l'effet indiquant le nom du nouveau bénéficiaire

Comptabilisation:

Pour le client (tiré ou souscripteur)	Aucune écriture
Pour le fournisseur (tireur-endosseur)	Crédit du compte 3425 : clients-effets à recevoir
	Débit du compte 4411: Fournisseurs

Application 4: (Suite à l'application 1)

Le 01/05/N: l'E/se JALAL endosse la traite n°20 (échéance au 15/05/N) au profit de son fournisseur KARIMI en règlement d'une partie de sa dette.

TAF: Passer les opérations au journaux des parties.

III) Difficulté de recouvrement des effets de commerce:

III-1) Renouvellement des effets

III-2) Les effets impayés

III-1) Renouvellement des effets

Traitement comptable chez le fournisseur:

1^{ère} étape : L'annulation de l'ancien effet	<ul style="list-style-type: none">✓ Débiter le compte 3421 – Clients✓ Créditer le compte 3425 – Clients effets à recevoir (ou le compte 51132 – effets à l'encaissement)
2^{ème} étape : Constataion des frais de renouvellement	<ul style="list-style-type: none">✓ Débiter le compte 3421 – Clients✓ Créditer les comptes :<ul style="list-style-type: none">- 73813 – Revenus des autres créances financières- 4455 – Etat TVA facturée- 61451 – Frais postaux- 61671 – Droits d'enregistrement et de timbres- 6147 – Services bancaires (si l'effet a été présenté à l'encaissement)- 34552 – Etat, TVA récupérable sur les charges
3^{ème} étape : Création du nouvel effet	<ul style="list-style-type: none">✓ Débiter le compte 3425 – Clients effets à recevoir✓ Créditer le compte 3421 – Clients

Traitement comptable chez le client:

<p>1^{ère} étape : L'annulation de l'ancien effet</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ Débiter le compte 4415 – Fournisseurs effets à payer✓ Créditer le compte 4411 – Fournisseurs
<p>2^{ème} étape : Constataion des frais de renouvellement</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ Débiter les comptes :<ul style="list-style-type: none">- 63115 – Intérêts bancaires et sur opérations de financement- 61451 – Frais postaux- 61671 – Droits d'enregistrement et de timbres- 34552 – Etat TVA récupérable sur les charges✓ Créditer le compte 4411–Fournisseurs
<p>3^{ème} étape : Création du nouvel effet</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ Débiter le compte 4411–Fournisseurs✓ Créditer le compte 4415–Fournisseurs effets à payer

III) Difficulté de recouvrement des effets de commerce:

III-2) Les effets impayés

Traitement comptable des effets impayés:

<p>Cas 1: Effet a été remis à l'encaissement</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ Étape 1: constater le non paiement de l'effet✓ Étape 2: annulation de l'effet impayé et imputation des frais sur le client.
<p>Cas 2: L'effet a été escompté à la banque</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ Étape 1: constater le retour de l'effet impayé de la part de la banque.✓ Étape 2: Annulation de l'effet impayé et l'imputation des frais sur le client.
<p>Cas 3: L'effet a été endossé à l'ordre d'un créancier</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ Étape 1: constater le retour de l'effet impayé de la part de l'endossataire.✓ Étape 2: Annulation de l'effet impayé et l'imputation des frais sur le client.

Les travaux d'inventaire

I - Les amortissements

II - Les provisions

III - Les autres régularisations

Travaux d'inventaires

Balance avant inventaire

Inventaire extra-comptable

**Régularisations et redressements
des comptes**

Balance après inventaire

Ecritures de clôture de l'exercice

Opérations de l'exercice

**Recenser, vérifier et évaluer les
éléments de l'actif et du passif
notamment les stocks**

- Amortissements
- Provisions
- Stocks
- Charges et produits
- Impôt sur les sociétés

Présentation des états de synthèse:

- Bilan
- Comptes de Produits et Charges-CPC
- Etat de soldes de gestion - ESG
- Tableau de financement - TF
- Etat des Informations Complémentaires -ETIC

**Ecritures de réouverture des livres
pour l'exercice suivant**

I- LES AMORTISSEMENTS

I-1) Généralités

Définition:

L'amortissement est la constatation comptable de la dépréciation de valeur d'un élément d'actif immobilisé. Cette dépréciation résulte de l'usage, du progrès technique ou de la vétusté.

Immobilisations amortissables:

Toutes les immobilisations sont amortissables à l'exception de:

- Fonds commercial (compte 2230)
- Les terrains nus, aménagés et bâtis (comptes 2311, 2312 et 2313)
- Les immobilisations financières (24/25)

Intérêt de l'amortissement:

- Permet le renouvellement des immobilisations de l'entreprise
- Permet à l'entreprise de profiter des économies d'impôts (comme charge)

I-2) Éléments de calcul de l'amortissement

Valeur d'origine (ou valeur d'entrée)	<p>Coût d'acquisition (HT) = Prix d'achat + Frais d'importation (douane et transit) + frais de transport + assurances sur transport + frais d'installation et de montage + TVA non récupérable.</p> <p>NB: - Le prix d'achat : net des réductions commerciales; - Les droits de mutation (frais d'acquisition et frais d'acte), les honoraires et les commissions sont comptabilisées au débit du compte 2121: frais d'acquisition d'immobilisations.</p>
Durée d'amortissement	<p>C'est le nombre d'exercices d'utilisation normale de l'immobilisation (ou durée de vie probable). À la fin de cette durée, la valeur de l'immobilisation est considérée nulle.</p>
Taux d'amortissement	<p>C'est le taux appliqué à la valeur d'origine afin de calculer l'annuité de l'amortissement. Ce taux est déterminé à partir de « N » selon la formule suivante: $100/N$ (nombre d'années).</p>
Les taux usuels	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Immeuble à usage d'habitation ou commercial 4%<input type="checkbox"/> Immeubles industriels construits en dur 5%<input type="checkbox"/> Matériel, Agencements et Installations 10%<input type="checkbox"/> Gros matériel informatique 10%<input type="checkbox"/> Matériel informatique, périphérique et programmes 20%<input type="checkbox"/> Mobilier et Logiciels 20%, <input type="checkbox"/> Matériel roulant 20%;<input type="checkbox"/> Outillage de faible valeur 30% <input type="checkbox"/> Immobilisations en non valeurs 20%

Annuité (ou dotation) d'amortissement	<p>C'est le montant de la dépréciation constatée annuellement en fin d'exercice: $a = V_0 / N \text{ ou } a = V_0 \times t \times n/12$ Avec : n= nombre de mois d'utilisation et t=taux d'amortissement en % NB: L'amortissement est calculé à partir du 1^{er} jour du mois d'acquisition (ou de mise en service) de l'immobilisation.</p>
--	--

Amortissement cumulé ($\sum a$)	<p>Total des amortissements pratiqués sur une immobilisation depuis son entrée dans l'entreprise. Cumul d'amortissement = $a_1+a_2+\dots+a_n$ NB: le cumul d'amortissement ne peut jamais dépasser la V_0.</p>
---	---

Valeur nette comptable (ou d'amortissement) (VNC ou VNA)	<p>$VNA = V_0 - \text{cumul d'amortissement } (\sum a)$ NB: Les immobilisations entièrement amorties restent inscrites au bilan tant qu'elles appartiennent à l'entreprise.</p>
---	--

Plan d'amortissement	<p>C'est un tableau qui décrit les montants annuels des dotations d'amortissement, des amortissements cumulés, des VNA au cours de la durée de vie normale de l'immobilisation amortissable.</p>				
	Immobilisation: (Réf) Date d'acquisition: jj/mm/aaaa Valeur d'entrée: en dh (HT)		Durée d'amortissement: « N » ans Mode d'amortissement: linéaire/dégressif Taux d'amortissement: t en %		
	Exercices	VE (ou V_0)	Annuités d'amortissement	Amortissements cumulés	VNA (ou VNC)
	N				
	N+1				

Application 1:

L'entreprise « JALAL » a acquis le 20/04/2017 une machine aux conditions suivantes:

- ✓ Prix d'achat 180.000,00 dh (TTC).
- ✓ Droits de douane 20.000,00 dh;
- ✓ Frais de transport : 12.000,00 dh;
- ✓ Frais d'acte 4.000,00 dh;
- ✓ Commissions 8.000,00 dh,
- ✓ Frais d'installation 18.000,00 dh.

Durée de vie probable: 5 ans.

TAF: Calculer:

1. La valeur d'entrée de la machine.
2. Le taux d'amortissement.
3. Le montant des annuités constantes de 2017, 2018 et 2019.
4. Le cumul des amortissements au 31/12/2019.
5. La valeur nette d'amortissement au 31/12/2019.

I-3) Les systèmes d'amortissement

A) Amortissement constant ou linéaire

B) Amortissement dégressif ou décroissant

C) Amortissement dérogatoire

A) Amortissement linéaire (ou constant):

Le montant de la dépréciation (de l'annuité d'amortissement) est le même pour chaque exercice de la durée de vie de l'immobilisation.

Application 2 : Présenter le plan d'amortissement linéaire de l'opération d'acquisition de la machine du 20/04/2017.

Exercices	Base de calcul (VE)	Taux d'amortissement	Dotations d'amortissement	Amortissements cumulés	VNA (ou VNC)
2017 (9 mois)	200 000,00	20%	30 000,00 (200000 X 20% X 9/12)	30 000,00	170 000,00
2018	200 000,00	20%	40 000,00 (200 000,00 X 20%)	70 000,00	130 000,00
2019	200 000,00	20%	40 000,00 (200 000,00 x 20%)	110 000,00	90 000,00
2020	200 000,00	20%	40 000,00 (200 000,00 X 20%)	150 000,00	50 000,00
2021	200 000,00	20%	40 000,00 (200 000,00 X 20%)	190 000,00	10 000,00
2022 (3 mois)	200 000,00	20%	10 000,00 (200000 X 20% X 3/12)	200 000,00	0,00

Exercices	Base de calcul (VE)	Taux d'amortissement	Dotations d'amortissement	Amortissements cumulés	VNA (ou VNC)
2017 (9 mois)	200 000,00 ⁽¹⁾	20% ⁽²⁾	30 000,00 ⁽³⁾ (200000 X 20% X 9/12)	30 000,00	170 000,00
2018	200 000,00	20%	40 000,00	70 000,00	130 000,00
2019	200 000,00	20%	40 000,00	110 000,00	90 000,00
2020	200 000,00	20%	40 000,00	150 000,00	50 000,00
2021	200 000,00	20%	40 000,00	190 000,00	10 000,00
2022 (3 mois)	200 000,00	20%	10 000,00 (200000 X 20% X 3/12)	200 000,00	0,00 ⁽⁴⁾

NB : ⁽¹⁾ - Valeur d'entrée = coût d'acquisition

VE = Prix d'achat (HT) + Droits de douane + Frais de transport + Frais d'installation
= (150.000,00 +20.000,00+12.000,00+18.000,00)

- La valeur d'entrée (base de calcul de la dotation d'amortissement) est toujours fixe pour l'amortissement linéaire.
- Les frais d'acte et les commissions sont à comptabiliser au débit du compte :
2121 : Frais d'acquisition d'immobilisation.

⁽²⁾ Le taux d'amortissement est fixe.

⁽³⁾ Dotation d'amortissement correspondante à la durée d'utilisation au cours de l'exercice 2017 qui est de 9 mois/12 mois.

⁽⁴⁾ La VNA est toujours nulle à la fin de la durée d'amortissement et le cumul des amortissements ne peut être jamais supérieur à la valeur d'entrée de l'immobilisation.

B) Amortissement dégressif (ou décroissant)

Les montants de la dépréciation (dotations d'amortissement) sont plus importants dans les premières années que dans les dernières.

L'annuité est calculée en multipliant la **valeur nette d'amortissement au début** de chaque exercice par le **taux d'amortissement dégressif**.

NB: Sont exclues de l'amortissement dégressif:

- les immeubles (constructions);
- les voitures de transport de personnes (voitures de tourisme).

$$\text{Annuité d'amortissement} = \text{VNA} \times \text{Taux dégressif}$$
$$\text{Taux dégressif} = \text{Taux constant} \times \text{coefficient}$$

Durée d'amortissement	Coefficient
3 ou 4 ans	1,5
5 ou 6 ans	2
Plus de 6 ans	3

Application 3:

Présenter le tableau d'amortissement dégressif d'une machine acquise aux conditions suivantes:

- Valeur d'entrée: 200 000,00 dh (HT)
- Durée de vie probable : 5 ans
- Date d'acquisition : le 08/01/2017.

Tableau d'amortissement dégressif							
Exercices	VNA au début d'exercice	Taux retenu	Dotations d'amortissement	Amortissements cumulés	VNA à la fin d'exercice	Taux d'amortissement	
						Linéaire	Dégressif
2017	200 000,00	40%	80 000,00	80 000,00	120 000,00	20,00%	40,00%
2018	120 000,00	40%	48 000,00	128 000,00	72 000,00	25,00%	40,00%
2019	72 000,00	40%	28 800,00	156 800,00	43 200,00	33,33%	40,00%
2020	43 200,00	50%	21 600,00	178 400,00	21 600,00	50,00%	40,00%
2021	21 600,00	100%	21 600,00	200 000,00	0,00	100,00%	40,00%

Application 4:

Présenter le tableau d'amortissement dégressif d'une machine acquise aux conditions suivantes:

- Valeur d'entrée: 240 000,00 dh (TTC)
- Durée de vie probable : 5 ans
- Date d'acquisition : le 08/04/2017.

$$\text{Taux d'amortissement linéaire (mensuel)} = \frac{\text{Nombre de mois d'utilisation pendant l'exercice}}{\text{Nombre de mois restant de la durée de vie}}$$

Tableau d'amortissement dégressif							
Exercices	VNA au début d'exercice	Taux retenu	Dotations d'amortissement	Amortissements cumulés	VNA à la fin d'exercice	Taux d'amortissement	
						Linéaire	Dégressif
2017 (9 mois)	200 000,00	40,00%	60 000,00	60 000,00	140 000,00	15,00%	40,00%
2018	140 000,00	40,00%	56 000,00	116 000,00	84 000,00	23,53%	40,00%
2019	84 000,00	40,00%	33 600,00	149 600,00	50 400,00	30,77%	40,00%
2020	50 400,00	44,44%	22 400,00	172 000,00	28 000,00	44,44%	40,00%
2021	28 000,00	80,00%	22 400,00	194 400,00	5 600,00	80,00%	40,00%
2022 (3 mois)	5 600,00	100,00%	5 600,00	200 000,00	0,00	100,00%	40,00%

Tableau d'amortissement dégressif

Exercice	VNA au début d'exercice	Taux retenu	Dotations d'amortissement	Amortissements cumulés	VNA à la fin d'exercice	Taux d'amortissement	
						Linéaire	Dégressif
2017 (9 mois)	200 000,00	40%	60 000,00 ⁽¹⁾	60 000,00	140 000,00	15% (=9/60) ⁽²⁾	40% ⁽⁵⁾
2018	140 000,00	40%	56 000,00	116 000,00	84 000,00	23,53% (=12/51)	40% ⁽⁵⁾
2019	84 000,00	40%	33 600,00	149 600,00	50 400,00	30,77% (=12/39)	40% ⁽⁵⁾
2020	50 400,00	44,44% ⁽³⁾	22 400,00	172 000,00	28 000,00	44,44% (=12/27)	40% ⁽⁵⁾
2021	28 000,00	80%	22 400,00	194 400,00	5 600,00	80% (=12/15)	40% ⁽⁵⁾
2022 (3 mois)	5 600,00	100%	5 600,00	200 000,00 ⁽⁴⁾	0,00 ⁽⁴⁾	100% (=3/3)	40% ⁽⁵⁾

NB : ⁽¹⁾ Dotation d'amortissement correspondante à la période d'utilisation (200.000 X 40% X 9/12)

⁽²⁾ 9/60 : Le **9** représente le nombre de mois d'utilisation de l'immobilisation au cours de l'exercice 2017 et **60** représente la durée d'amortissement restante en mois, soit :

- 60 mois (5 ans x 12 mois) pour l'exercice 2017 ;
- 51 mois (60 mois – 9 mois (Ex.2017)) pour l'exercice 2018 ;....

⁽³⁾ A partir de l'exercice 2020, le taux d'amortissement retenu est celui de l'amortissement linéaire parce qu'il est supérieur au taux d'amortissement dégressif.

⁽⁴⁾ La VNA est toujours nulle à la fin de la durée d'amortissement et le cumul des amortissements ne peut être jamais supérieur à la valeur d'entrée de l'immobilisation.

⁽⁵⁾ Le taux d'amortissement dégressif est fixe.

Tableau d'amortissement linéaire

Exercices	Base de calcul (VE)	Taux d'amortissement	Dotations d'amortissement	Amortissements cumulés	VNA (ou VNC)
2017	200 000,00	20%	40 000,00	40 000,00	160 000,00
2018	200 000,00	20%	40 000,00	80 000,00	120 000,00
2019	200 000,00	20%	40 000,00	120 000,00	80 000,00
2020	200 000,00	20%	40 000,00	160 000,00	40 000,00
2021	200 000,00	20%	40 000,00	200 000,00	0,00

Tableau d'amortissement dégressif

Exercices	VNA au début d'exercice	Taux retenu	Dotations d'amortissement	Amortissements cumulés	VNA à la fin d'exer.	Taux d'amort.	
						Linéaire	Dégressif
2017	200 000,00	40%	80 000,00	80 000,00	120 000,00	20,00%	40,00%
2018	120 000,00	40%	48 000,00	128 000,00	72 000,00	25,00%	40,00%
2019	72 000,00	40%	28 800,00	156 800,00	43 200,00	33,33%	40,00%
2020	43 200,00	50%	21 600,00	178 400,00	21 600,00	50,00%	40,00%
2021	21 600,00	100%	21 600,00	200 000,00	0,00	100,00%	40,00%

C) Amortissement dérogatoire

Il s'agit d'un amortissement supérieur à la dépréciation normale des immobilisations (amortissement économique), autorisé parfois par l'administration fiscale.

Dans ce cas, l'excédent de l'amortissement accéléré sur l'amortissement économique constitue un amortissement dérogatoire. Cet amortissement est regroupé avec les provisions réglementées au passif du bilan.

Exercice	Amortissement dégressif	Amortissement linéaire (économique)	Amortissement dérogatoire
2017	80 000,00	40 000,00	40 000,00
2018	48 000,00	40 000,00	8 000,00
2019	28 800,00	40 000,00	-11 200,00
2020	21 600,00	40 000,00	-18 400,00
2021	21 600,00	40 000,00	-18 400,00
Total	200 000,00	200 000,00	0,00

I-4) Comptabilisation des amortissements

A - Comptabilisation de l'amortissement linéaire:

		31/12/N		
6191	DEA des immobilisations en non valeurs		Dotation	
6192	DEA des immobilisations incorporelles			
6193	DEA des immobilisations corporelles			
6391	DEA des primes de remboursement des obligations			
28..		Amortissements.....		Dotation
		Dotations de l'exercice 20..		

Application 5:

Passer au journal de la société BETA les amortissements (mode linéaire) de l'exercice 2018 correspondants aux acquisitions suivantes :

Immobilisation	Date d'acquisition	Montant HT	Taux d'amortissement
Bâtiment industriel	01/07/2010	1.000.000	5%
Machine industrielle	29/05/2018	37.500	10%
Outillage	11/04/2008	120.000	10%
Mobilier de bureau	05/11/2018	17.500	20%
Matériel de transport	01/01/2017	200.000	20%

I-4) Comptabilisation des amortissements

B- Comptabilisation de l'amortissement dégressif:

Cas 1: Dotation d'amortissement dégressif (AD) > Dotation d'amortissement comptable (ou économique) (AC)

		31/12/N		
6191	DEA des immobilisations en non valeurs		AE	
6192	DEA des immobilisations incorporelles			
6193	DEA des immobilisations corporelles			
6391	DEA des primes de remboursement des obligations			
28..	Amortissements.....			AE
	Dotations de l'exercice N			
	Dito			
65941	DNC pour amortissements dérogatoires		AD-AE	
1351	Provisions pour amortissements dérogatoires			AD-AE
	Dotations de l'exercice N			

B- Comptabilisation de l'amortissement dégressif:

Cas 2: Dotation d'amortissement dégressif (AD) < Dotation d'amortissement comptable (ou économique) (AC)

		31/12/N		
6191	DEA des immobilisations en non valeurs			
6192	DEA des immobilisations incorporelles		AE	
6193	DEA des immobilisations corporelles			
6391	DEA des primes de remboursement des obligations			
28..	Amortissements.....			AE
	Dotations de l'exercice N			
		Dito		
1351	Provisions pour amortissements dérogatoires		AE-AD	
75941	Reprises sur amortissements dérogatoires			AE-AD
	Dotations de l'exercice N			

Application 6:

L'entreprise KARIMI a acquis le 10/05/2013 un matériel de transport:

- Valeur d'entrée: 200 000,00 dh
- Durée de vie probable : 4 ans
- Mode d'amortissement: dégressif.

Passer les écritures nécessaires aux journaux des exercices 2013 à 2017.

Tableau d'amortissement dégressif							
Exercices	VNA au début d'exercice	Taux retenu	Dotations d'amortissement	Amortissements cumulés	VNA à la fin d'exercice	Taux d'amortissement	
						Linéaire	Dégressif
2013 (8 mois)	200 000,00	37,50%	50 000,00	50 000,00	150 000,00	16,67%	37,50%
2014	150 000,00	37,50%	56 250,00	106 250,00	93 750,00	30,00%	37,50%
2015	93 750,00	42,86%	40 178,57	146 428,57	53 571,43	42,86%	37,50%
2016	53 571,43	75,00%	40 178,57	186 607,14	13 392,86	75,00%	37,50%
2017 (4 mois)	13 392,86	100,00%	13 392,86	200 000,00	0,00	100,00%	37,50%

Exercices	Dotations d'amortissement		Amortissement	
	Dégressif (Fiscal)	Comptable (économique)	Dérogatoire (Non courant)	Reprise
2013	50 000,00	33 333,33	16 666,67	-
2014	56 250,00	50 000,00	6 250,00	-
2015	40 178,57	50 000,00	-	9 821,43
2016	40 178,57	50 000,00	-	9 821,43
2017	13 392,86	16 666,67	-	3 273,81
<u>TOTAL</u>	<u>200 000,00</u>	<u>200 000,00</u>	<u>22 916,67</u>	<u>22 916,67</u>

NB: Le total des amortissements dérogatoires doit être toujours égal au total des reprises.

Présentation des amortissements dans les états de synthèse

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
Charges d'exploitation Dotations aux amortissements	24 000	Produits d'exploitation	
Charges financières		Produits financiers	
Charges non courantes		Produits non courants	
Total		Total	

Actif immobilisé	Brut	Amortissements	Valeur nette	N-1
Immobilisation	/		/	
.....				
.....				

Indique la valeur d'achat
du bien immobilisé

Donne le total des
amortissements
pratiqués depuis l'achat

Indique la valeur réelle
du bien à la date du bilan

Extrait de la balance avant inventaire au 31/12/20

N°	Intitulé du compte	Solde débiteur	Solde créditeur
2332	Matériel et outillage	120 000	
28332	Amortissements du matériel et outillage		72 000
6193	DEA des immobilisations corporelles	24 000	

Extrait de la balance après inventaire au 31/12/20

N°	Intitulé du compte	Solde débiteur	Solde créditeur
2332	Matériel et outillage	120 000	
28332	Amortissements du matériel et outillage		96 000
6193	DEA des immobilisations corporelles	24 000	

I-5) Sortie des immobilisations:

A- Cession d'immobilisations

B- Échange d'immobilisations

C- Retrait d'immobilisations

A- Cession d'immobilisations:

La cession d'immobilisation est une opération non courante. Le résultat de la cession est une plus value ou moins value:

Résultat de cession = Prix de cession – VNA de l'immobilisation.

Résultat de cession > 0 , donc le résultat de cession est une plus value;

Résultat de cession < 0 , donc le résultat de cession est une moins value.

L'enregistrement comptable de la cession d'immobilisation passe par trois étapes:

1^{ère} étape: Enregistrement du produit de cession.

2^{ème} étape: Enregistrement de la dotation d'amortissement.

3^{ème} étape: Enregistrement de la sortie d'immobilisation.

Comptabilisation de la cession d'immobilisations

1^{ère} étape: Enregistrement du produit de cession.

		Date de la cession		
51..	Compte de trésorerie		PC TTC	
2487	Créances immobilisées (si délai de paiement > 1 an)			
3481	Créances sur cession d'immobilisations (si délai de paiement < 1 an)			
751	Produits de cession d'immobilisations			PC HT TVA
4455	Etat TVA facturée			
		Cession de (immobilisation)		

2^{ème} étape: Enregistrement de la dotation d'amortissement.

		31/12/N		
619..	DEA des immobilisations...		X	
28...	Amortissements			X
		Dotation de l'exercice (au prorata temporis)		

3^{ème} étape: Enregistrement de la sortie d'immobilisation.

		d°		
28..	Amortissements...		Σ amortiss. VNA	
651..	VNA des immobilisations cédées			
2...	Compte d'immobilisation			VE
		Constatation de la VNA et de la sortie d'immobilisation		

Application 7:

Le 30-05-2019, une société X a acheté un matériel de transport de marchandises à 200 000 dh HT (réglé par banque, TVA 20%).

Le 02/10/2019, ce matériel a été cédé à 150 000 dh HT (à régler par crédit de 6 mois).

- TAF:** 1) Passer les écritures nécessaires au journal de l'exercice 2019.
2) Interpréter le résultat de la cession du matériel de transport.

Application 8:

Le 22-07-2018, la société ALPHA a cédé un matériel industriel au prix de 90 000 DH HT (par chèque). Ce matériel avait été acquis le 05-04-2013 au prix de 120 000 DH HT (virement bancaire) et amorti selon l'amortissement linéaire au taux de 10%.

- TAF:** 1) Passer les écritures nécessaires au journal des exercices 2013 et 2018.
2) Interpréter le résultat de la cession.

Comptabilisation de la cession d'immobilisation non amortissable

1^{ère} étape: Enregistrement du produit de cession.

		Date de la cession		
51..	Compte de trésorerie		PC (TTC)	PC (HT) TVA
2487	Créances immobilisées (si délai de paiement > 1 an)			
3481	Créances sur cession d'immobilisations (si délai de paiement < 1 an)			
751	Produits de cession d'immobilisations			
4455	(Etat, TVA facturée)			
		Constatation de la cession de (immobilisation)		

2^{ème} étape: Enregistrement de la sortie d'immobilisation.

		d°		
651..	VNA des immobilisations cédées		VE	VE
2...	Compte d'immobilisation			
		Constatation de la sortie d'immobilisation		

B- Échange d'immobilisations:

1^{ère} étape: Enregistrement de la facture (d'échange)

		Date de la cession		
2...	Immobilisation (nouvelle)		X	
34552	Etat, TVA récupérable/immobilisation		X	
51.. (2..)	Trésorerie (ou créances...)			X
751...	Produits de cession d'immobilisations			X
4455	Etat TVA facturée			X
	<u>Échange de (immobilisation)</u>			

2^{ème} étape: Enregistrement de la DEA de l'ancienne et de la nouvelle immobilisation.

		31/12/N		
619..	DEA des immobilisations...		X	
28...	Amortissements			X
	<u>Dotation de l'exercice (au prorata temporis)</u>			

3^{ème} étape: Enregistrement de la sortie d'immobilisation.

		d°		
28..	Amortissements...		Σ amortiss. VNA	VE
651..	VNA des immobilisations cédées			
2...	Compte d'immobilisation			
	<u>Constatation de la VNA et de la sortie d'immobilisation</u>			

C- Retrait d'immobilisations:

1^{ère} étape: Enregistrement de la dotation d'exercice (prorata temporis).

		31/12/N		
619..	DEA des immobilisations...		X	
28...	Amortissements			X
	<u>Dotation de l'exercice (du début d'exercice à la date de retrait)</u>			

2^{ème} étape: Enregistrement du retrait de l'immobilisation.

		31/12/N		
6591..	DAE exceptionnelles des immobilisations		VNA	
28...	Amortissements			VNA
	<u>Amortissement exceptionnel de l'immobilisation retirée d°</u>			
28..	Amortissements...		VE	
2...	Compte d'immobilisation			VE
	<u>Constataion de la sortie d'immobilisation</u>			

II- LES PROVISIONS

I-1) Généralités sur les provisions

Définition: La provision est une constatation d'une diminution probable (non définitive) de la valeur d'un élément du bilan (provision pour dépréciation), ou d'une augmentation probable du passif exigible (provision pour risque et charges).

Principe de prudence:

Les produits sont enregistrés lorsqu'ils sont définitifs (irréversibles)

Les charges sont enregistrées dès qu'elles sont probables (non irréversibles)

AMORTISSEMENT

PROVISION

L'amortissement est une diminution de valeur d'un élément de l'actif Immobilisé;

La provision est une:

- Diminution de valeur des éléments de l'actif immobilisé non amortissables et des éléments de l'actif circulant et de la trésorerie,
- Augmentation probable du passif exigible;

- La dépréciation est certaine;

- La dépréciation est probable;

- La dépréciation est irréversible.

- La dépréciation est réversible.

Poste: 135 et Rubriques: 15 – 29 – 39 – 45 – 59

Types des provisions

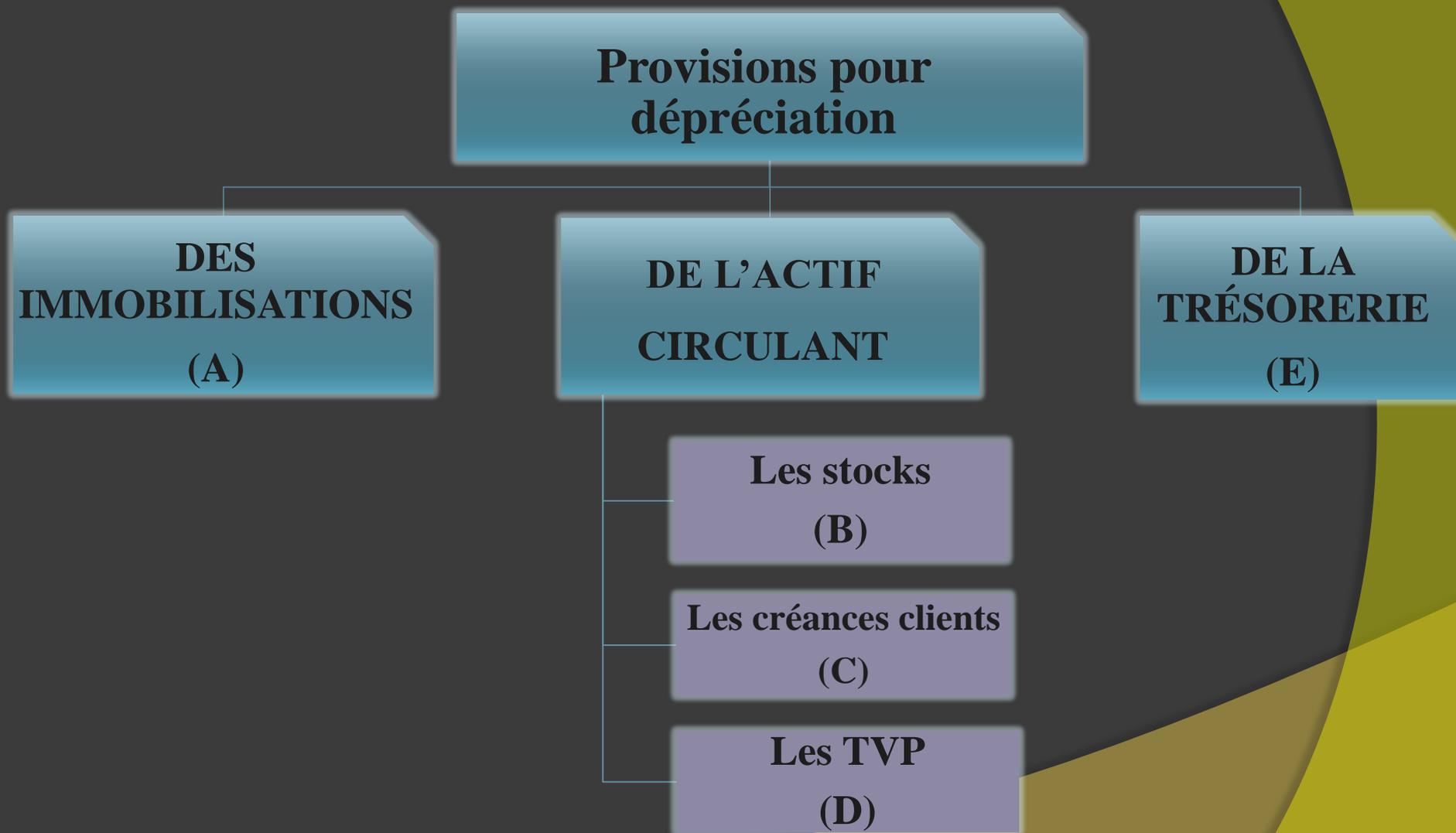
On distingue entre:

- Les provisions réglementées
- Les provisions pour dépréciation;
- Les provisions pour risques et charges.

Principe de comptabilisation des provisions:

	31/12/N		
619	DE aux Provisions pour....		
639	Dotations aux Provisions pour....	X	
659	DNC aux provisions pour...		
135	Provisions réglementée		
15	Provisions durables pour risques et charges		
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Prov. pr dépréciation des comptes de l'actif circulant		X
45	Autres provisions pour risques et charges		
59	Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie		
	Constatation de la provision ...		

I-2) Provisions pour dépréciation des éléments d'actif



A) Provisions pour dépréciation des immobilisations

Les amoindrissements de valeurs des immobilisations non amortissables résultant de causes dont les effets ne sont pas irréversibles (non définitifs), sont constatés par des provisions pour dépréciation des immobilisations:

- Corporelles (Exemple: terrains),
- Incorporelles (Exemple: fonds commercial),
- Financières (Exemple: titres de participation)....).

Provision pour dépréciation = Valeur d'entrée – Valeur actuelle

Constitution de la provision pour dépréciation des immobilisations

Application 1: Suite aux modifications proposées par le projet du plan d'aménagement de la ville X (projet de 2014), l'entreprise BETA estime que la valeur de son terrain détenu à cette ville au 31/12/2014 est de 350.000,00 dh (terrain acquis en 2012 à un coût de 500.000,00 dh).

		31/12/2014		
65962	DNC aux provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé		150.000,00	
2930	Provisions pour dépréciation des immobil. corporelles			150.000,00
	Constitution de la provision/terrain			

Réajustement à la hausse (augmentation) de la provision pr dépréc. des immo.

Application 1 (Suite): Au 31/12/2015, le plan d'aménagement n'a pas été encore adopté et la valeur du terrain a été évaluée à 300.000,00dh.

		31/12/2015		
65962	DNC aux provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé		50.000,00	
2930	Provisions pour dépréciation des immobil. corporelles			50.000,00
	Augmentation de la provision sur terrain			

Réajustement à la baisse (diminution) de la provision pr dépréc. des immo.

Application 1 (Suite): Au 31/12/2016, le plan d'aménagement n'a pas été encore adopté et la valeur du terrain a été revue à 380.000,00dh.

		31/12/2016		
2930		Provisions pour dépréciation des immobil. corporelles	80.000,00	
75962		RNC sur prov. P. dépréc. De l'actif immobilisé		80.000,00
		Diminution de la provision sur terrain (Réajustement à la baisse de la provision/terrain)		

Annulation de la provision pr dépréc. des immo.

Application 1 (Suite): Au cours de l'année 2017, le plan d'aménagement a été adopté sans modifications touchant à la valeur du terrain et qui est estimée au 31/12/2017 à 550.000,00dh.

		31/12/2017		
2930		Provisions pour dépréciation des immobil. corporelles	120.000,00	
75962		RNC sur prov. P. dépréc. De l'actif immobilisé		120.000,00
		Annulation de la provision sur terrain		

B) Provisions pour dépréciation des stocks

Les stocks sont des biens et services de l'actif circulant détenus par l'entreprise. Ils font l'objet d'un inventaire (en quantité et en valeur) au moins une fois par exercice (inventaire intermittent).

Calcul et signification de la variation des stocks:

$$\text{Variation de stock} = \text{Stock Final (SF)} - \text{Stock Initial (SI)}$$

On distingue entre:

- Les stocks de marchandises, matières premières, fournitures consommables, emballages ...
- Les stocks de produits en cours et biens produits (finis et intermédiaires).

Comptabilisation des stocks de matières premières, fournitures, marchandises et autres achats

		31/12/N		
61.. 31...	Variation de stock.....			Montant SI
	Stock de			Montant SI
	<u>Annulation du stock initial</u>			
		d°		
31.. 61	Stock de ...			Montant SF
	Variation de stock de			Montant SF
	<u>Constatation du stock final</u>			

Comptabilisation des stocks de biens produits et produits en cours

		31/12/N		
713.. 31...	Variation de stock.....			Montant SI
	Stock de			Montant SI
	<u>Annulation du stock initial</u>			
		d°		
31.. 713	Stock de ...			Montant SF
	Variation de stock de			Montant SF
	<u>Constatation du stock final</u>			

Comptabilisation des provisions pour dépréciation des stocks

Au jour de l'inventaire, si la valeur réelle du stock est inférieure à sa valeur comptable (valeur d'entrée), l'entreprise constitue des provisions pour dépréciation des stocks:

$$\text{Provision} = \text{Valeur comptable} - \text{Valeur actuelle (ou réelle) des stocks.}$$

L'ajustement de la provision pour dépréciation des stocks se fait par l'annulation de la provision existante et la constitution d'une nouvelle provision.

Annulation de la provision pour dépréciation des stocks

	31/12/N		
391..	Provisions pour dépréciation des stocks	X	
7196	Reprises sur Prov. Pr. Dépréciat. de l'actif circulant		X
	Annulation des provisions		

Constitution de la provision pour dépréciation des stocks

	31/12/N		
61961	DEP pour dépréciation des stocks	X	
391..	Provisions pour dépréciation des stocks		X
	Constatation des provisions		

Application 2:

Passer au journal de l'entreprise BETA les écritures nécessaires au 31/12/2018.

Éléments d'inventaires	Stock final 2017	Stock final 2018	Provisions 2017	Provisions 2018
Matières premières	40.000,00	50.000,00	20.000,00	15.000,00
Produits finis	20.000,00	30.000,00	8.000,00	12.000,00

C) Provisions pour dépréciation des créances

À chaque fin d'exercice, et en vertu du principe de prudence, l'entreprise doit constater les provisions résultant des difficultés de recouvrement des créances qu'elle détient auprès de ses clients (faillite, redressement judiciaire, difficultés financières, litiges...).

Clients	Signification	Observation
Clients ordinaires	Clients solvables	Aucune écriture comptable
Clients ordinaires devenus clients douteux ou litigieux	Perte <u>probable</u> (incertaine)	Reclassement du client + constitution de la provision
Clients douteux ou litigieux devenus insolvables	Perte <u>définitive</u> (certaine)	Constater la perte + annuler la provision déjà constituée
Clients ordinaires devenus insolvables	Perte <u>définitive</u> (créance irrécouvrable)	Constater la perte

Provision = Montant de la créance (HT) x % de perte probable

CONSTITUTION DE LA PROVISION

		31/12/N		
3424	Clients douteux ou litigieux			TTC
3421	Clients			TTC
	Reclassement du client X			
		dito		
61964	DEP pour dépréciation des créances de l'actif circulant			Montant de la perte probable
65963	DNC aux provisions pour dépréciation de l'actif circulant			
3942	Provisions pour dépréciation des Clients et Comptes Rattachés			Montant de la perte probable
	Perte probable/ client X			

Application 1: Au 31/12/2016, la situation des clients de l'entreprise ALPHA est la suivante (Taux de TVA 20%):

Entreprise	Créances TTC	Observations
KARIM	12.000,00	On pense encaisser 80%
SALIM	8.000,00	Client solvable
FARID	24.000,00	perte probable 30 %
HAMID	6.000,00	On pense récupérer 60%

TAF: Passer les écritures nécessaires au 31/12/2016.

RÉAJUSTEMENT DE LA PROVISION

<u>Augmentation de la provision</u>		31/12/N		
61964	DEP pour dépréciation des créances de l'actif circulant		x	
3942	Provisions pour dépréciation des CCR			x
	Augmentation de provision/ client X			

NB : Quel que soit le caractère de la créance (courant ou non courant), l'écriture d'ajustement est identique à celle de la constitution pour le complément.

<u>Diminution ou annulation de la provision</u>		31/12/N		
3942 ou	Provisions pour dépréciation des CCR		x	
3948	PPD des autres débiteurs			
7196 ou	Reprises sur provision pour dép. de l'actif circulant			
75963	Reprises NC/ PPD de l'actif circulant			x
	Diminution (annulation) de provision/ client X			

Application 2 (suite à l'application 1):

Au 31/12/2017, la situation des clients de l'entreprise ALPHA est la suivante (Taux de TVA 20%):

Entreprise	Créances TTC	Règlements en 2017	Provisions au 31/12/2016	Observations
KARIM	12.000,00	-	20%	Porter la provision à 50% du solde
SALIM	18.000,00	8.000,00	-	Perte probable de 40%
FARID	24.000,00	10.000,00	30%	Porter la provision à 20% du solde
HAMID	6.000,00	6.000,00	40%	-

TAF: Passer les écritures nécessaires au journal de l'entreprise ALPHA

Client	Créances TTC	Règlements en 2017	Solde au 31/12/17		Provision		Ajustement		Perte
			<u>TTC</u>	<u>HT</u>	2017	2016	Provision (+)	Reprise (-)	
KARIM	12 000	0	12 000	10 000	5 000	2 000	3 000	-	-
SALIM	18 000	7 200	10 800	9 000	3 600	0	3 600	-	-
FARID	24 000	10 800	13 200	11 000	2 200	6 000	-	3 800	-
HAMID	6 000	6 000	0	0	0	2 000	-	2 000	-

CAS DES CLIENTS DEVENUS INSOLVABLES

Il s'agit de créance devenue définitivement irrécouvrable. Elle doit être soldée en totalité. Dans ce cas on doit:

- ✓ Constater la perte devenue certaine;
- ✓ Annuler la provision existante (devenue sans objet).

Application 3 : On vous présente la situation des créances de l'E/se BETA suivante:

Entreprise	Créances TTC	Règlements en 2018	Provisions au 31/12/2017	Observations
KAMAL	24.000,00	-	20%	Client devenu insolvable
JAMAL	30.000,00	18.000,00	-	Règlement pour solde

TAF: Présenter les écritures nécessaires au journal 2018 de l'entreprise BETA

D) Provisions pour dépréciation des titres

L'entreprise possède deux natures de titres :

- Titres acquis pour être conservés durablement et représentent des immobilisations financières, « compte 2510: titres de participation ». Les provisions à constituer sont des provisions pour dépréciation des immobilisations financières;
- Titres acquis dans un but spéculatif à court terme (actions, obligations...) et représentent des titres et valeurs mobilières de placement, « poste 350: titres et valeurs de placements ». Les provisions à constituer sont des provisions pour dépréciation des titres et valeurs de placement.

A la fin d'exercice, l'entreprise doit, pour chaque titre qu'elle possède, comparer la valeur du titre à l'entrée et sa valeur à l'inventaire. Trois situations sont possibles:

Situation	Signification	Comptabilisation
valeur actuelle > Valeur d'entrée	Plus value probable	Aucune écriture comptable
valeur actuelle < Valeur d'entrée	Moins value probable	Provision/la perte probable
valeur actuelle = Valeur d'entrée	Ni (+) ni (-) value probable	Aucune écriture comptable

Application 1 : Etat des titres de l'entreprise CIMA acquis au cours de l'année 2017:

Titres	Nombre	Prix d'achat unitaire	Cours au 31/12/17	Cours au 31/12/18	Provision		Ajustement	
					2018	2017	Provision	Reprise
TP « A »	500	300						
TP « B »	200	250						
TVP « C »	400	200						
TVP « D »	600	150						

TAF: Passer les écritures nécessaires au 31/12/2017

Application 2 (suite à l'applic. 1) : la situation des titres au 31/12/2018 est la suivante:

Titres	Nombre	Prix d'achat unitaire	Cours au 31/12/2017	Cours au 31/12/2018
TP « A »	500	300	350	280
TP « B »	200	250	150	180
TVP « C »	400	200	160	140
TVP « D »	600	150	100	200

TAF: Passer les écritures nécessaires au 31/12/2018

Titres	Nombre	Prix d'achat unitaire	Cours au 31/12/17	Cours au 31/12/18	Provision		Ajustement	
					2018	2017	Provision	Reprise
TP « A »	500	300	350	280	10 000	-	10 000	-
TP « B »	200	250	150	180	14 000	20 000	-	6 000
TVP « C »	400	200	160	140	24 000	16 000	8 000	-
TVP « D »	600	150	100	200	0	30 000	-	30 000

Comptabilisation de la cession des titres:

✓ Cession des TP

Date de cession			
5141	Banque (ou créances sur cessions d'immo._compte 3481)	X	
61471	(Frais d'achat et de ventes de titres)	X	
34552	(Etat, TVA récupérable sur charges)	X	
3424	Produits de cession des immobilisations financières		PC
	Cession de "n" TP.		
	31/12/N		
6514	VNA des immobilisations financières cédées	VE	
2510	Titres de participations		VE
	Sortie de "n" TP		
	d°		
2951	Provision pour dépréciation de TP	X	
7392	Reprises sur provisions pour dépréciation des IF		X
	Annulation de provision/TP cédés		

✓ Cession des TVP

		Date de cession		
5141	Banque (ou 3482: créances sur cessions d'éléments d'Act. Circ)		X	
61471	Frais d'achat et de ventes de titres		X	
34552	Etat, TVA récupérable sur charges		X	
6385	<u>(Charges nettes sur cession des TVP)</u>			
350	Titres et valeurs de placement			VE
7385	<u>(Produits nets sur cession des TVP)</u>			X
	Cession de "n" TVP. _____ 31/12/N _____			
3950	Provision pour dépréciation des TVP		X	
7394	Reprises sur provisions pour dépréciation des TVP			X
	Annulation de provision/TVP cédés			

Application 3 (suite à l'applic. 1 & 2) : L'entreprise CIMA a cédé le 15/07/2018 une partie des titres suivants:

Titres	Nombre	Prix d'achat unitaire	Nombre de titres cédés	Prix de cession unitaire	Observations
TP «A»	500	300	100	200	Règlement par banque, Commission: 150 dh HT (TVA 10%)
TVP «C»	400	200	100	250	Règlement par banque, Commission: 150 dh HT (TVA 10%)
TVP «D»	600	150	100	100	Règlement par banque, Commission: 150 dh HT (TVA 10%)

E) Provisions pour dépréciation de la trésorerie

Comme pour les autres éléments d'actif, les comptes de trésorerie peuvent faire l'objet de PPD en cas de perte probable.

Comptabilisation

Constitution/augmentation de la provision

		31/12/N		
6396	Dotations aux PPD des comptes de trésorerie		x	
5900	PPD des comptes de trésorerie			x
	Provision/ dépréciation de ...			

Annulation/diminution de la provision

		31/12/N		
5900	PPD des comptes de trésorerie		x	
7396	Reprises/PPD des comptes de trésorerie			x
	Annulation (ou diminution) de provision/ dépréciation de ...			

I-3) Provisions pour risques et charges

A – Définition :

Elles sont destinées à couvrir des risques (litiges avec un client, garanties données aux clients, etc.) ou des charges (grosses réparations à réaliser, etc.) nettement précisés quant à leur objet mais la réalisation et le montant sont incertains à la clôture de l'exercice.

B – Types de Provisions Pour Risques & Charges :

On distingue deux types :

☞ Provisions Durables : délai prévu de réalisation supérieur à 12 mois à la date de clôture de l'exercice. Il s'agit des comptes de la rubrique 15.

151 Provisions pour litiges

155 Provisions pour charges (voir schéma ci-dessous pour le détail des comptes)

☞ Momentanées : délai prévu de réalisation inférieur ou égale à 12 mois à la date de clôture de l'exercice : Comptes de la rubrique 45 (passif circulant).

C – Comptabilisation des PPRC :

Débit : => 6195 DEPPRC

ou 61955 DEP durables PRC

ou 61957 DEPPRC momentanés

=> 6393 DPPRC financiers

=> 6595 DNC aux PPRC

ou 65955 DNC aux provisions durables pour R C

ou 65957 DNC aux PPRC momentanés

Crédit : un des comptes des rubriques 15 ou 45

L'annulation des PPRC se fait par :

Débit : Compte de provision concerné

Crédit : Compte de reprises sur PPRC

A noter que la reprise doit être toujours de même nature que la dotation (exploitation, financière ou non courante)

Application 1 :

Au 31/12/2019, à la suite d'un litige avec un transporteur, et après consultation de son avocat, l'entreprise HAMDI estime à 80 000 dh le montant des dommages et intérêts à verser. La décision judiciaire sur cette affaire est prévu au cours de l'exercice suivant.

TAF: Passer l'écriture comptable de cette opération au 31/12/2019.

Application 2 :

Suite à un contrôle fiscal qui s'est déroulé au cours de l'exercice 2019, l'entreprise SALMI devra probablement payer, durant l'exercice 2020, une amende de 150 000 dh.

TAF: Passer l'écriture comptable de cette opération au 31/12/2019.

Application 3 :

Le 15/11/2019, l'entreprise JALAL a vendu à un client français des marchandises pour 200.000 Euros (règlement à crédit de 3 mois). Au moment de la vente, le cours de l'Euro était de 10,90. Le 31/12/2019, le cours est de 10,80.

TAF: Passer l'écriture comptable au 31/12/2019.

